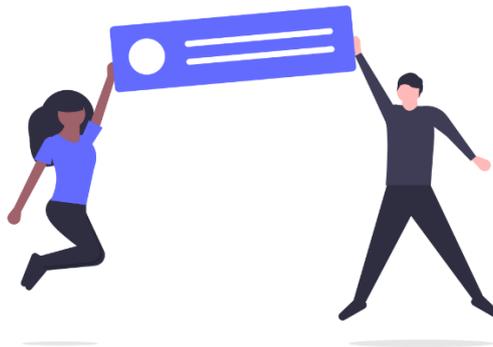


Livret d'accueil



En chemin vers la réussite...



Certification qualité accordée
Au titre des catégories suivantes :
Bilan de compétences
Action permettant la validation des acquis de l'expérience



Membre de la Fédération Nationale Professionnelle de la VAE

Présentation de Compétences et Conseils :

Compétences et Conseils est un acteur essentiel de l'accompagnement professionnel et de la formation. Notre cabinet accompagne les salariés, les demandeurs d'emploi, les bénévoles, les professions libérales et les entreprises pour faciliter la transition professionnelle à travers le bilan de compétences, la VAE.

Notre centre se situe à Lamorlaye. Nous pouvons nous déplacer sur toute la France.



N° déclaration d'activité : 32600345160 auprès du préfet de la région Haut de France.

Nos domaines d'intervention :

Bilans de compétences : Bilan de compétences, bilans professionnels, bilan de fin de carrière, bilan créateur d'entreprise, bilan départ à la retraite

Accompagnement VAE : Sur tous les diplômes du CAP au master, les diplômes des domaines sanitaires et social, les titres professionnels et les CQP.

Reclassement : Accompagnement vers l'emploi, Plan social

Moyens pédagogiques :

Les consultantes sont toutes sélectionnées par l'équipe de Compétences et Conseils sur des critères très précis comme leur pédagogie, leur motivation à partager leurs savoir, leur expérience et leur niveau de technicité dans le domaine de la VAE.

Les moyens pédagogiques et supports remis aux stagiaires sont ceux exposés dans la ligne "moyens pédagogiques" des programmes de formation.

Chaque candidat est inscrit sur la plateforme de formation Compétences et Conseils et donne accès aux outils pédagogiques.

Pascale Telfour est la référente pédagogique, administrative et handicap.

Notre engagement qualité :

Compétences et Conseils répond à l'ensemble des critères du décret qualité des formations. La référente qualité est Pascale Telfour : telfour-pascale@orange.fr

Les critères qualités visés sont, notamment les suivants :

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé,
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement de l'offre de formation,
- La qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations,
- Les conditions d'information du public de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- Évaluation de la qualité de la formation : Nous demandons à chaque candidat de remplir un questionnaire de satisfaction sur l'ensemble de la prestation.

Une attestation de fin de formation est remise à chaque candidat. Elle indique le type de formation suivie.

Le règlement intérieur :

Le règlement intérieur est consultable sur notre site : <https://www.bilan-de-competences-vae.fr/>

Cadre de travail :

Les horaires de formation sont 8H30-20H00 du lundi au vendredi. En cas d'absence ou de retard au stage ou de changement de jour, merci de nous avvertir par téléphone au 06.52.20.26.11, ainsi que votre employeur si la formation se fait sur les heures de travail.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Les locaux Compétences et Conseils disposent l'équipement permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder au centre de formation.

Nous tenons un registre de partenaires du territoire à même de vous accueillir.

Handicap visuel :

Le centre de formation dispose de tous les équipements permettant d'augmenter la visibilité d'une personne atteinte d'un handicap visuel. (vidéo-projecteur et possibilité de zoomer sur celui-ci). La taille de la police peut également être augmentée sur les documents papiers livrés par les formateurs.

Situation géographique :

